COMMUNE DE OYTIER SAINT OBLAS

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur le projet de de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Oytier Saint Oblas

Le dossier d'enquête publique est constitué d'un dossier correspondant à l'élaboration du PLU Il comportera une évaluation environnementale ainsi que de l' avis de l'Autorité environnementale en cas de délibération de l'instance.

Monsieur Marc-Jérôme Hassid a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire l'enquête publique ; Monsieur Xavier Rhone est suppléant.

Enquête publique du Mercredi 21 octobre à 14 h au vendredi 27 novembre à 19 h soit 38 jours

Le dossier d'enquête publique est constitué d'une version papier et d'une version dématérialisée accessible à la page : https://www.oytier.fr

Le dossier « papier » sera disponible pendant toute la durée de l'enquête à l'accueil de la mairie de Oytier Saint Oblas pour y être consulté les jours habituels d'ouverture de la Mairie et pendant les heures de permanences du commissaire enquêteur. Un accès au dossier dématérialisé sera proposé pendant la durée de l'enquête sur un poste informatique dans les mêmes horaires que la consultation « papier »

Le public pourra fait part de ses observations sur le projet du PLU selon les modalités suivantes :

Le dossier papier sera accompagné d'un registre permettant à chacun de formuler des observations et des propositions.

Les contributions pourront être transmises via l'adresse e-mail suivante :
commissaire_enqueteur_plu@oytier.fr

Les observations qui deviennent publiques dès leur dépôt peuvent être anonymisées sur requête expresse du contributeur.
Les observations et propositions du public pourront également être dressées au commissaire enquêteur par courrier postal pendant la durée de l'enquête (le cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivant :
Monsieur le Commissaire enquêteur
Elaboration PLU - Mairie de OYTIER SAINT OBLAS
1 Place Mairie
38780 OYTIER SAINT OBLAS

Une réunion publique sera organisée le mercredi 04 novembre 2026 à18 heures 30 au Foyer rural, afin de présenter le projet arrêté de création du PLU et recueillir les observations du public. Un compte-rendu sera joint au rapport d'enquête publique.

Point d'information tenu par le commissaire enquêteur : Mercredi 11 novembre de 11 h à 13 h lors de la Foire St Martin.

Permanences du commissaire enquêteur en mairie :
Mercredi 21 octobre de 14 h à 17 h
Jeudi 29 octobre de 16 h à 19 h
Lundi 09 novembre de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h
Vendredi 27 novembre de 16 h à 19 h

Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera au Maire de Oytier Saint Oblas le dossier d'enquête, les registres, ainsi qu'un rapport et dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si l'avis est favorable, favorable avec réserves ou défavorable.

Le rapport et les conclusions motivés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Oytier Saint Oblas ainsi que sur son site internet, à la Préfecture de l'Isère, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de la mairie de Oytier Saint Oblas délibérera sur son projet d'élaboration du PLU (Article L12-10 du Code de l'Environnement « la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et des autorités compétentes pour statuer».

Fait à Oytier Saint Oblas, le 21 septembre 2026
Le Maire : René PORRETTA

